

DIRECTION

Tél : 04-66-33-40-01

secretariatdirection@hopitalpse.fr

DECISION N° 20/2025

TARIFS 2025

MEDECINE / SOINS MÉDICAUX DE RÉADAPTATION (S.M.R.)

La Directrice du Centre Hospitalier de Pont-Saint-Esprit,

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé ;

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé Occitanie n°2025-1943 du 03 avril 2025 fixant les tarifs journaliers de prestations applicables à compter du 1^{er} mars 2025 du Centre Hospitalier Pont-Saint-Esprit ;

DECIDE

Article unique : Les tarifs journaliers de prestations applicables au 1^{er} mars 2025 pour les activités de soins de Médecine et Soins Médicaux et de Réadaptation (S.M.R) sont arrêtés comme suit :

MEDECINE :

Médecine Hospitalisation Complète :

- MEDECINE - Unité Médicale gériatrie, addictologie, douleurs chroniques – HC517,01 €
- MEDECINE - Autres Unités Médicales – HC570,57 €

Médecine Hospitalisation Ambulatoire :

- MEDECINE - Unité Médicale gériatrie, addictologie, douleurs chroniques – HA289,73 €
- MEDECINE - Autres Unités Médicales – HA :540,68 €

SOINS MÉDICAUX ET RÉADAPTATION (S.M.R) :

- S.M.R – Gériatrie – Hospitalisation complète469,53 €
- S.M.R – Polyvalent – Hospitalisation complète377,27 €
- S.M.R – Gériatrie – Hospitalisation partielle470,72 €
- S.M.R – Polyvalent – Hospitalisation partielle503,55 €

Fait à Pont-Saint-Espirit, le 09 avril 2025

Madame Valérie BRUNIER

Directrice



A handwritten signature in black ink, appearing to be "V. Brunier", is written over the right side of the circular logo.